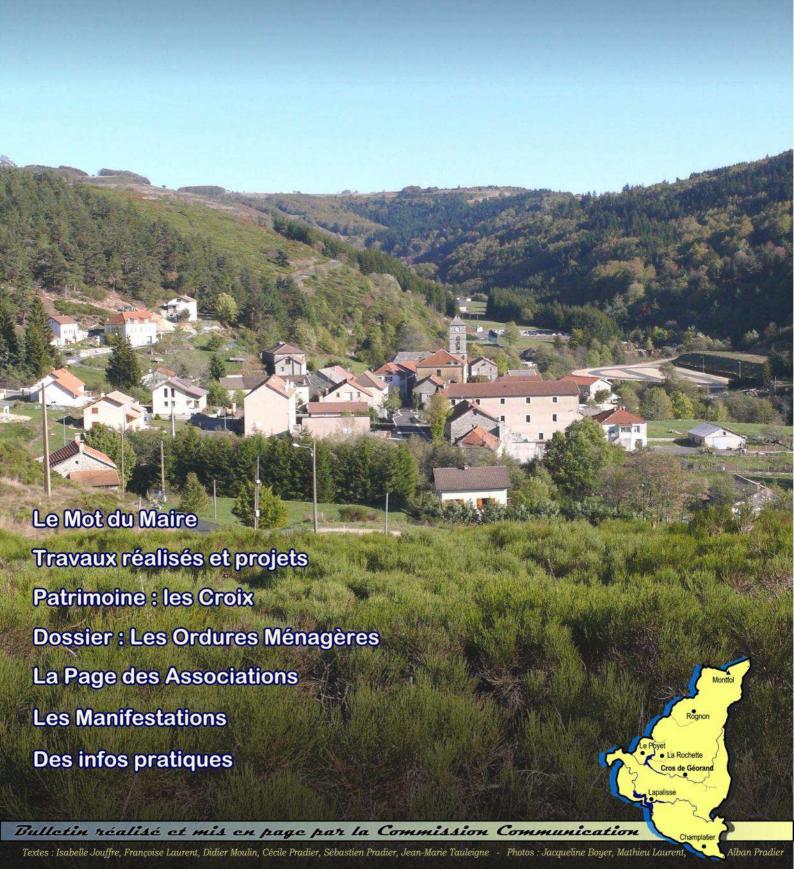


CROSDE GEORAND N°4 Zème semestre 2009 Le bulletin municipal



LE MOT DU MAIRE

Beaucoup de structures entourent la commune : la communauté de communes, l'Office de Tourisme, le SIHVL (Syndicat Intercommunal Haute Vallée de la Loire), le PNR (Parc Naturel Régional), le Pays de l'Ardèche Méridionale, le Leader, le SMA (Syndicat mixte Montagne Ardéchoise)...

Au fil des bulletins, nous vous les présenterons.

Notre engagement d'élu demande beaucoup de disponibilité et de temps pour être présents dans chaque organisme, pour faire des propositions, se positionner dans des programmes d'actions, défendre un dossier, aller chercher des financements pour la collectivité et pour les administrés. Nous ne pouvons plus rester isolés. Voici deux exemples d'actions collectives :

Les trois Communautés de Communes, Sources de la Loire, Entre Loire et Allier, Cévenne et Montagne Ardéchoises et la commune de Loubaresse se sont fédérées pour porter une Opération Rurale Collective (ORC).

L'ORC Montagne Ardéchoise a pour but de permettre le maintien et la valorisation du commerce et de l'artisanat. Les financements viennent de l'état par le FISAC (Fond Intervention Services Artisanat Commerce), du Conseil Général, de la Région par l'intermédiaire du Pays, et des chambres consulaires commerce et artisanat. Le maître d'ouvrage de toute l'opération est notre Communauté de Communes avec une animatrice qui est Stéphanie Jolivet. Les actions se situent dans l'aide à la modernisation, l'appui technique, la formation décentralisée, la création d'un site Internet qui recensera l'ensemble des entreprises du territoire, la mise en place d'une signalétique homogène et l'accompagnement des collectivités pour le montage de dossiers. Les actions sont en place et certains artisans et commerçants en ont déjà bénéficié.

Les trois Communautés de Communes et les communes de Loubaresse, Lachamp, Borée, St Clément et La Rochette se sont également fédérées pour mettre en place une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Les financements viennent de l'ANAH (Agence NAtionale de l'Habitat). Le maître d'ouvrage de cette opération est la Communauté de Communes Entre Loire et Allier avec une animatrice qui est Céline Gleyze. Une OPAH intervient auprès de propriétaires privés par une aide à la réhabilitation de l'habitat et auprès des collectivités locales par des actions sur le domaine public, bâtiments ou espaces publics. L'étude est en cours de finalisation. Les retombées économiques et sociales d'une OPAH sont nombreuses : impact important sur l'activité du bâtiment, aide au maintien à domicile des personnes âgées grâce à une amélioration du confort des logements... Nous vous informerons du programme d'actions mis en place.

Le périmètre de ces études s'étend sur environ 600 km² avec une densité moyenne de moins de 8 habitants au km². Nos communes sont dans l'obligation de se regrouper pour monter de tels dossiers et obtenir des financements sur de telles opérations. Les intercommunalités doivent être un outil de coopération permettant de faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire tout seul.

Mais la commune doit rester un échelon de proximité avec des ressources suffisantes et pérennes pour assumer ses compétences.

Réforme des collectivités territoriales, taxe professionnelle, télévision numérique et haut débit, agriculture, services publics... nous allons vers des évolutions qui, je l'espère, prendront en compte les spécificités de notre montagne.



Pour cet hiver qui arrive, le montant de la subvention de déneigement du Conseil Général sera de 50 % au lieu de 80 % les années passées. Il sera également plafonné à 3000 €/km de voirie communale. Le classement de la voirie étant en cours, ce sont les 34 km classés qui seront pris en compte, donc un plafonnement de 102 000 € (le coût du déneigement 2009 s'est élevé à 143 000 €). Si des conditions identiques se reproduisent, notre montagne aura des difficultés à maintenir sa population.

Souhaitons un hiver plus clément que le précédant. *F.L*

TRAVAUX: REALISATIONS ET PROJETS

La période printanière et le début de l'été ont permis l'avancement important des travaux, surtout sur le centre du village du Cros. Cependant d'autres projets sont en cours d'étude afin de continuer l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

TRAVERSE ET PARKING

Après les travaux d'eau potable, la traverse du village a pu être entreprise avec la réfection de la place, du lavoir, des toilettes publiques et de la route départementale. Quelques détails de finitions restent à réaliser en fonction du budget prévu pour cette opération : rampes métalliques et garde-

corps, mobilier urbain (bancs, pot de fleurs...), finitions toilettes, lavoir, parking et plantations.

Autour de ce projet se greffe l'aménagement du jardin d'enfants, avec achat d'équipements neufs. Aussi sur la plate forme au-dessus du parking de l'entrée du village, une zone de sport sera créée, avec la réalisation d'un engazonnement et la mise en place de matériels sportifs (cage de foot...)

Un récapitulatif financier sur la globalité du réaménagement du village sera réalisé dans le prochain bulletin municipal, afin de vous faire connaître l'engagement des différents partenaires de cette opération.



ENFOUISSEMENT RESEAUX ET ECLAIRAGE PUBLIC A LA PALISSE

Le dossier d'étude de la première tranche d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public à La Palisse est terminé. Le coût global de cette opération est estimé à 200 000 € HT, qui seront financés par le SDE (Syndicat Départemental d'Energie) à 80 % et la commune à 20 %. Les travaux débuteront à la sortie de l'hiver (Mars - Avril). Ils consisteront à l'enfouissement de l'ensemble des réseaux et la réfection de l'éclairage public le long des départementales. Il s'agira d'améliorer la qualité visuelle de la traverse et la sécurité des personnes. La deuxième tranche reste à programmer avec le SDE, afin de pouvoir finaliser l'ensemble de l'opération, avant la réfection complète du village.

TOITURE EGLISE

Les études pour la réfection de la toiture de l'Eglise suite au sinistre confirmé par les assureurs, sont en cours pour que le chantier puisse débuter au printemps (Mars à Juin 2010). Le Maître d'œuvre a été choisi et la consultation des entreprises aura lieu en Janvier 2010. Le montant prévisible des travaux est de 310 000 € TTC. L'ensemble de ce montant sera pris en charge par les assurances des intervenants du chantier. La commune ne prend rien à sa charge.

SENTIER THEMATIQUE

Nous mettons en route la création d'un premier sentier thématique sur notre commune. Celui-ci partira et arrivera au village du Cros, en longeant la rivière « Tauron » et surplombant le barrage du Gage. Le thème sera « L'eau et sa force ». Des aménagements seront réalisés le long du sentier, des panneaux explicatifs seront mis en place, un dépliant sera édité pour en faire la promotion touristique. Enfin la réhabilitation du « Pont du Moulin de Fédarier » fera partie de ce projet. Le montant estimé est de 55 615 € HT. La recherche des financements est en cours. Une prise en charge de 70% par le Pole d'Economie du Patrimoine (PEP 3) est possible. Un dossier vient d'être déposé, et une mobilisation importante est mise en place pour le faire aboutir.

REHABILTATION MAIRIE + LOGEMENTS

Le dossier de réhabilitation de la Mairie, et de l'ancien foyer de ski de fond sera présenté en début d'année prochaine, aux différents financeurs. En effet la DGE (Dotation de l'Etat) n'a pas été acceptée en 2009. Ce dossier sera donc repris afin d'y intégrer la réhabilitation des deux logements de l'étage. Cela permettra de recevoir des aides de l'ANAH (Association Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), la Région Rhône Alpes, le Département de l'Ardèche, et la DGE. Ce projet de plus grande envergure permettra un financement plus important ainsi qu'une réhabilitation globale.

Enfin d'autres projets sont en réflexion. Leur aboutissement verra le jour dès que des pistes de financements seront trouvées. La présentation de ceux-ci se fera dans le prochain bulletin municipal.

HISTOIRE ET PATRIMOINE:

Le nombre de croix dispersées sur notre commune est important. Avezvous déjà essayé de les compter? Nous en avons dénombré dix-huit : croix de la place du Village, du lotissement, de l'ancienne école pour le Cros, croix du pré de la Téoule, du bois du Cros, du plot du Chaumeil, du Gendarme, de Montlaur, de la Palisse, de la Cassonié, de Rochessac, des Hermes, des Combes, de la Rochette, du Martelet, de la Chaumette, du Merle, de la Vestide, (peut être que d'autres nous ont échappé, dans ce cas merci de nous les signaler) sans compter les socles qui ont perdu leurs promontoires. Ces témoignages du passé nous apparaissent au détour d'un virage, à un croisement, au beau milieu des villages. Qu'elles soient des croix de missions, de chemins ou mortuaires, elles sont toutes différentes, en pierres sculptées ou simplement empilées, en fers forgés ou bien en tubes d'acier. Nous souhaitions retracer leur histoire. Devant les difficultés à trouver des archives, nous avons fait appel à la mémoire collective et à celle de nos aînés. Le Père Cyprien Gineys, natif de l'Ollier sur la commune du Cros, nous a aidé par la suite en complétant nos informations et en rédigeant, sous forme d'essai littéraire, l'histoire de certaines d'entres elles. Nous en retransmettons un chapitre dans ce bulletin, les autres : Croix de quartier, chemin, carrefour, bornage ; Croix de Montlaur ; Croix de Mission ; Croix mortuaires et de cimetière ; Croix de faîtage suivront dans les prochains numéros.



Croix de la place du village

Les croix du Cros de Géorand

Régis Sahuc, natif d'Usclades, décédé nonagénaire le 7 avril 2009, était un grand connaisseur des us et coutumes et de l'histoire de la montagne ardéchoise. Il a publié plusieurs ouvrages ou articles de Revue à ce sujet.

La vie de nos ancêtres était rude et dure, et leurs mœurs aussi selon Régis Sahuc. Voici ce qu'il avait écrit en 1942 dans un article de la Revue du Vivarais à propos de nos vielles croix disséminées dans la nature : « On s'est égorgé près des vieilles croix..., ces blocs bizarrement dressés..., (ces croix) chargées de mousse qui veillent aux carrefours et allongent de grandes ombres..., (ces blocs) qui furent jadis sacrées à nos aïeux, et que l'on a ensuite surmonté d'une croix ». Il existe encore, ici ou là, quelques grosses pierres plantées au bord des chemins qui ressemblent et font penser aux menhirs de l'époque celtique.

La présentation que je fais des croix, disséminées sur le territoire communal, n'a rien de définitif. Beaucoup de questions demeureront encore à la fin de ce modeste essai.

Grande croix de la place publique et croix de hameau



Croix du gendarme

Au Cros, comme dans la plupart des communes, la plus grande, la plus haute croix se dresse depuis un siècle environ sur la place publique du chef-lieu, à l'emplacement de l'ancienne église romane du 12^{ème} siècle qui venait d'être démolie. Le socle et le piédestal sont en pierre de pays (granit). Le piédestal comporte 4 marches dont l'inférieure mesure quatre mètres sur chaque côté et la supérieure deux mètres vingt sur

chaque côté. L'ensemble piédestal socle, mesure plus de trois mètres de haut. La croix métallique peut mesurer cinq à six mètres: les bouquets d'épis de blé, les grappes de raisin et les feuilles de vigne qui décorent font référence la l'eucharistie. Il y a au-dessus de la tête du Christ le titulus aux quatre lettres I N R I qui sont les initiales de Jésus de Nazareth roi des juifs : on trouve pareil titulus sur la croix du Gendarme.



Détail de la croix du village

LES CROIX DE NOTRE COMMUNE

Il y a enfin, au bas de la croix, deux têtes d'ange. Figurent souvent sur les croix métalliques des derniers siècles, des anges, comme c'est aussi le cas sur celles de la Cassonié et du Gendarme.

L'ange dit l'encyclopédie *Theo* « est un être imaginé par l'homme, être composite, mixte de Dieu et de l'homme ». C'est en quelque sorte un être, un esprit indéfinissable qui dans la Bible a pour mission d'établir le contact entre l'homme et Dieu : c'est un ange qui a annoncé à Marie qu'elle serait la mère du Fils de Dieu ; c'est un ange qui a prévenu Joseph de la menace que faisait peser Hérode sur la vie de



Croix de la Rochette

l'enfant Jésus et lui a demandé de fuir en Égypte avec lui et sa mère ; St Marc dit de Jésus, que pendant les quarante jours passés au désert avant le début de sa vie publique, « les anges le servaient ». C'est un ange qui prévient Zacharie que



Croix de la Cassonié

sa femme Elisabeth, qui a passé l'âge d'avoir un enfant, va en avoir un qu'il appellera Jean. Si je continuais à donner toutes les interventions des anges dans la Bible : la liste serait très longue.

Mais revenons à la grande croix de la place publique du village, premier lieu de rassemblement de la population. C'est là que le garde champêtre, aux années de mon enfance, vers 1940, après avoir fait entendre le son du tambour, faisait les annonces publiques à la sortie des offices religieux. C'est là que les marchands de fruits ou autres s'installaient en été le dimanche matin. L'épicerie d'Angélina ne désemplissait pas. Autour de la place, non loin de la croix, les hommes s'attardaient dans les cafés et buvaient *pinto* ou quelques *canons*. Pour les non initiés une *pinto* c'était un bouteille contenant un demi litre de vin, alors qu'un canon était un verre rempli de vin. Pendant ce temps les femmes de leur côté, c'était plus rapide, prenaient entre amies leur tasse de café, les



Croix de La Palisse

enfants aussi par petits groupes, dès qu'ils ne s'accrochaient plus à la jupe de leur mère, s'asseyaient autour d'une table et prenaient du plaisir à boire leur verre de limonade.

A côté de la grande croix de la place il y a un grand bassin qui avec les travaux de 2009 aura subi quelques modifications. Les deux hameaux de La Palisse et de la Rochette ont aussi leur croix près d'un bassin, même si elle est beaucoup plus modeste, surtout à La Rochette. La croix et l'eau étant les deux principaux signes ou symboles de la vie que Dieu donne par le baptême. Au centre de la croix de la Palisse est représentée la Vierge Marie, tenant dans ses bras son enfant, conçu du Saint Esprit, et donc Fils de Dieu, venu en ce monde pour révéler aux hommes l'Amour du

Dieu Père, Fils et Esprit Saint, leur donnant la plus grande preuve de cet amour en mourrant pour eux sur une croix. Il y avait aussi à La Palisse une deuxième croix près de l'école. Il en reste encore le piédestal et le socle qui ont les mêmes dimensions que ceux de la première.





Horaires d'ouverture

• Secrétariat de mairie :

Lundi: 8h00-12h00 Mardi: 8h00-12h00 Mercredi: 8h00-12h00 Jeudi: 8h00-12h00 14h00-17h00 Vendredi: 8h00-12h00 Samedi: 9h30-11h30

• Agence postale:

Lundi: 8h00-12h00 Mardi: 8h00-12h00 Mercredi: 8h00-12h00 Jeudi: 8h00-12h00 Vendredi: 8h00-12h00 Samedi: 9h30-11h30

(Rappel : les opérations postales ne peuvent se faire qu'aux horaires d'ouverture de l'agence)

• Déchetterie :

Mercredi : 9h00-12h00 Samedi : 9h00-12h00

Vœux 2010



Vœux 2009

A l'occasion de la présentation des vœux pour la nouvelle année, le Conseil Municipal invite tous les habitants de la commune à venir partager la galette des rois samedi 9 janvier à 14 h 30 à la salle polyvalente.

Cette rencontre sera l'occasion de parler des réalisations effectuées en 2009 et des projets pour 2010.

Venez nombreux participer à ce moment de convivialité.

DOSSIER: LES ORDURES MENAGERES

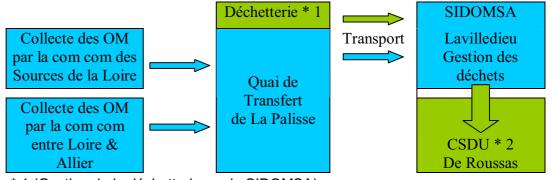
Le précédent bulletin vous a donné des informations sur le tri sélectif et sur les compétences du SIDOMSA (Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Sud Ardèche). Il nous est apparu nécessaire de vous présenter le fonctionnement du ramassage des OM (Ordures Ménagères).

Jusqu'en 2006, chaque commune assurait la collecte de ses OM. Dés sa création, la communauté de communes des Sources de la Loire a pris cette compétence : organisation de la collecte et transport à Lavilledieu. Le travail des élus de la communauté a été d'organiser un ramassage plus adapté en mutualisant les moyens (transport, personnel) afin d'en diminuer le coût mais aussi en ayant un service qui répond aux attentes de la population.

Pour ce faire, elle a recruté 2 salariés dans le cadre d'emplois aidés pendant 2 ans et elle a acheté un camion poubelle en très bon état pour un coût de 45 448 €.

Sur le site de La Palisse, se trouvent la déchetterie gérée par le SIDOMSA ainsi que le quai de transfert sur lequel transitent les OM de notre communauté et de celle entre Loire et Allier. Cette dernière participe à hauteur de 60 % aux frais de transport à Lavilledieu, au traitement des OM, au prêt contracté pour des travaux sur le site, à la location du terrain, au salaire du prestataire pour le chargement des OM, à l'entretien de la route des Vestides, à son déneigement et au déneigement du site.

En 2005, la redevance de Mazan s'élevait à 49 €, le Cros à 64 €, Le Béage à 80 €, St Cirgues à 90 €, Ste Eulalie à 75 €, Usclades et Rieutord à 70 €, les Sagnes à 65 €, le Roux à 50 €. Les tarifs étant disparates, ils ont été lissés sur 2 ans pour arriver en 2008 à 90 €/foyer et 130 € pour les gros producteurs.



- * 1 (Gestion de la déchetterie par le SIDOMSA)
- * 2 (Centre de Stockage des Déchets Ultimes)

BUDGET DES ORDURES MENAGERES

Dépenses	2008	2009 *	Recettes	2008	2009 *
Coût traitement	75 583,00	76 491,00	Redevances OM	126 000,00	134 410,00
SIDOMSA					
Location terrain,	4 437,00	4 500,00	Participation Cc	16 500,00	17 000,00
garage			Loire Allier		
Chargement OM	15 000,00	18 340,00	Aides Etat	21 000,00	12 114,00
Déneigement		4 103,00	emplois aidés		
Transport OM	18 000,00	19 000,00	Subvention		1 436,00
Emprunt quai	8 222,00	8 222,00	déneigement		
Carburant, entre-	16 750,00	19 360,00			
tien camion,					
électricité					
Salaires + Charges	35 000,00	39 000,00			
TOTAL	172 992,00	189 016,00		163 500,00	164 960,00
Résultats (déficit)				- 9 492,00	- 24 056,00

^{*}estimations 2009

Le déficit est absorbé par la communauté de communes.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Comité des Jeunes

Le comité des jeunes a été créé en 1968. Depuis ce jour, plus de 100 membres se sont succédés pour participer à l'organisation des fêtes du village, bals, concours de pétanque, repas et animations diverses. A ce jour, le comité des jeunes compte 20 adhérents tous motivés à organiser des manifestations les plus festives possible.

Les bals sous chapiteau avec des orchestres qui viennent depuis plus de 10 ans tel que MOTEL à Pâques, CYCLONE en Août mais aussi d'autres moins connus dans notre région venant principalement du Sud Ouest de la France font la renommée de nos « bon baloches » comme on dit. Ils déplacent plus de 2000 personnes





par an. Les concours de pétanque du mois de juillet en doublette et du mois d'Août en tête-à-tête le matin et triplette l'après midi rassemblent des joueurs par dizaines qui viennent s'affronter sur la place du village dans un esprit de convivialité.

Les bénéfices de ces animations contribuent au voyage qui se fait pour le week-end de l'Ascension et où ce qui s'y passe reste top secret mais néanmoins ancré dans la mémoire de tous les membres depuis plus de 40 ans. Les anecdotes de ces excursions se racontent encore dans les moments de retrouvailles entre jeunes et moins jeunes.

Pour résumer en quelques mots, nous sommes une belle équipe de fêtards qui est fière d'être du CROS, pour preuve nous l'avons marqué sur nos polos verts « LOU CROS MERVEILLOUS PAÏS ».

Le Rocher des Hautes Terres

Message de Véronique Pointet pour les habitants de la commune du Cros :

Je profite du bulletin communal pour m'adresser à vous, "Le Rocher des Hautes-terres" propose depuis sa création en 1998, des rendez-vous de pratiques corporelles :

- · Mardi (salle du Cros), de 10h à 13h, danse contemporaine avec pour thème cette année ; recherche et écriture chorégraphique collective et improvisation
- Mardi de 14h30 à 16h30, "gymnastique douce" et énergétique pour le 3eme âge...mais pas seulement !... suivi du traditionnel "goûter" chez l'une ou l'autre des participantes...
- Un atelier mensuel (salle du Cros) : approfondissement ou découverte d'un thème ou d'une pratique spécifique par trimestre, en extérieur dès les beaux jours !
 - Une journée entière le 21 Juin dans un site naturel particulier

....Par les Villages....

- Lac d'Issarlès (salle du culte maison de retraite), Lundi de 17h30 à 20h Gymnastique énergétique de santé
- Vielprat (salle de la Mairie), Mercredi de 9h30 à 11h30

Gymnastique énergétique de santé

- · Méditation une fois par mois dans chaque commune selon le groupe
- · Un travail individuel à domicile, par le massage (biodynamique, relaxant) et les soins énergétiques

Nous sommes heureux de compter à ce jour 30 pratiquantes et pratiquants !...et Oui, 3 hommes ...bien entourés...et le fidèle noyau des tous débuts...

Merci à chacun!

Nous ne pouvons que vous inviter à venir participer à ces moments de bien être et de convivialité!

Pour tous renseignements 04 75 38 95 53



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Liste des manifestations connues au moment où nous clôturons cette édition, qui auront lieu sur la commune ou auxquelles participent nos associations :

Samedi 9 janvier 2010 :

Vœux de la municipalité et galette des rois à la salle polyvalente (14h30)

Samedi 20 février 2010 :

Soirée dansante avec sono à la salle polyvalente organisée par le comité des jeunes (soirée)

Samedi 13 mars 2010 :

Ouverture de la pêche. A cette occasion, **la truite capricieuse** organise un casse-croute à La Palisse (à partir de 9h00)

Samedi 3 avril 2010 :

Bal sous chapiteau organisé par le comité des jeunes avec l'orchestre "MOTEL" (soirée)

Dimanche 4 avril 2010:

Bal sous chapiteau organisé par le comité des jeunes avec sono (soirée)

Début mai 2010 (date à définir) :

Repas inter-générations

J-M.T



Fête des îles le 15 août 2009

LES CONTACTS MUNICIPAUX

Agence Postale Communale: Martine GAYTON (04 75 37 07 74)

Secrétariat de Mairie : Martine GAYTON (04 75 38 94 64 - crosdegeorand-mairie@numeo.fr)

Permanences du Maire : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les jeudis de 14h00 à 17h00.

Rencontres avec le 1er Adjoint : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les samedis de 9h00 à 12h00.

Rencontres avec les 2ème et 3ème Adjoints : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie.

Responsables Déneigement: Jean-Paul Bèque 04 75 38 92 94; Jean-Paul Breysse 04 75 38 82 95; Philippe Laurent 04 75 38 83 37